



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)



## COMMISSION DE DISCIPLINE

### PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

→ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

→ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 11 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 17 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 24 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## RELEVE des SANCTIONS de la COMMISSION de DISCIPLINE du 9 NOVEMBRE 2019

Suite aux incivilités constatées, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football les sanctions prononcées par sa commission de discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

Une réunion entre le responsable du District et les représentants des arbitres aura lieu prochainement **pour analyser la situation actuelle et prendre les décisions utiles pour retrouver un football plaisant basé sur le respect des uns et des autres.**

Nombre de suspendus pour 1 match : 10  
Nombre de suspendus pour 2 matchs : 6  
Nombre de suspendus pour 3 matchs : 5  
Nombre de suspendus pour 4 matchs : 10  
Nombre de suspendus pour 5 matchs : 1  
Nombre de suspendus pour 6 matchs : 1  
Nombre de suspendus pour 7 matchs : 1  
Nombre de suspendus pour 8 matchs : 3  
Nombre de suspendus pour 12 matchs : 1  
Suspendu jusqu'à comparution: 1

Le Président du District :  
Jean Louis GAMELIN.

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## COMMISSION DES CALENDRIERS JEUNES

### TROPHEE DES GLACES U15

Suite au succès des années précédentes, le District ARTOIS organise de nouveau cette année le **TROPHEE DES GLACES**. Ceci permet à nos jeunes U15 de jouer dans une période où aucune compétition officielle n'est prévue.

Les 3 journées retenues pour cette édition sont les **Dimanche 15 décembre 2019 - 19 et 26 janvier 2020.**

Les inscriptions pour les clubs possédant une équipe U15 doivent se faire par Footclub avant le 1er décembre 2019. Les clubs inscrits après cette date compléteront les places vacantes. Vous pouvez vous inscrire sur 1, 2 ou les 3 dates.

Les clubs pouvant accueillir en mettant à disposition leur terrain synthétique peuvent faire parvenir leur accord au district. Cela peut être pour 1, 2 ou les 3 dates. Nous pourrions accueillir toutes les équipes inscrites que si le nombre de terrains est suffisant.

La formule restera la même que l'année dernière, l'objectif étant que les jeunes puissent jouer dans un esprit de convivialité, de Fair Play, sans compétition.

Nous souhaitons aussi un arbitrage éducatif, il sera donc fait par un éducateur de club au centre et par des jeunes joueurs à la touche.

Enfin, pour les clubs souhaitant mener une action dans le cadre du PEF, nous pensons que c'est une belle opportunité.

**Le département Jeunes.**



## OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB

Le SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30  
À ROUVROY

### OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux dirigeants licenciés dans un club, notamment ceux chargés de la gestion de l'association.

- > En fonction du projet du club et de ses valeurs, pouvoir faire appel à la fois à des ressources publiques et privées.
- > S'allier et travailler avec des partenaires.
- > Champ et recherche de partenaires, doit être un chantier prioritaire car défi économique de votre développement.

### LIEU ET DATES :

ROUVROY - Stade Constant Duquenoy - Rue du Général De Gaulle - 62320 ROUVROY  
Samedi 30 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

### ANIMATEURS :

- > **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
- > **Louis DARTOIS**, président de la commission de Formation et formateur labellisé IFF

### PROGRAMME SUCCINCT :

- > Identifier les ressources financières du club.
  - > Différencier le sponsoring et le mécénat.
  - > Savoir présenter son club à un partenaire ainsi que projet et ses valeurs.
- 
- > Solliciter des subventions :
    - Règles, dossiers.
    - Dispositifs fédéraux et locaux.

### PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants maxi

- > Dirigeants bénévoles de club.
- > Présidents, trésoriers ou Membres du bureau

### COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

**Choisir cette formation : « Optimiser les ressources financières de son club » à Rouvroy.**

**Lisez attentivement les objectifs.**

**Pour vous inscrire**, il vous suffit de télécharger le bulletin d'inscription sur notre site, à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer pour le 20 novembre à [carfaux@lfhf.fff.fr](mailto:carfaux@lfhf.fff.fr)

**Le Président de la Commission :**  
**Louis DARTOIS.**

**Le Secrétaire de la Commission :**  
**Eric GOOSSENS**



## COMMISSION D'APPEL DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2019

Présents : Nicole DELHAYE - Raymond BRICE - Éric GOOSSENS - Pascal QUINTIN - Claude RAMET - Daniel SION.

Appel du RC VAUDRICOURT, d'une décision de la commission des litiges sportifs et administratifs, concernant le match de Championnat Seniors D7 Groupe C : AEP VERDREL / RC VAUDRICOURT B du 8 septembre 2019, parue le 1 octobre 2019 sur le site Internet du District.

Décision : Match perdu par pénalité à RC VAUDRICOURT B score de 3 à 0 - 0 point à AEP VERDREL - 0 point à RC VAUDRICOURT B et 80€ d'amende.

✓ Les frais de dossier sont à prélever sur le compte du RC VAUDRICOURT.

✓ Sur la recevabilité de l'appel :

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs déclare l'appel conforme aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.

✓ Après audition de :

Monsieur LETAILLEUR Julien - Entraîneur de l'équipe A du RC VAUDRICOURT

Monsieur LHERBIER Ludovic - Président de l'AEP VERDREL

Madame DECQ Prescillia - Secrétaire de l'AEP VERDREL

Monsieur DEJARDIN Bernard - représentant la commission des Litiges Administratifs et Sportifs.

✓ Absence non excusée :

Conformément à l'article 139 des règlements généraux du District la commission inflige une suspension de deux matchs ferme à Monsieur BAILLEUL Hugo, Président du RC VAUDRICOURT à compter du 18 novembre 2019 et a une amende de 35 euros

✓ La commission d'appel constate qu':

> Aucun élément nouveau n'a été apporté.

> Considérant que la réclamation a été le lendemain du match AEP VERDREL / RC VAUDRICOURT B du 8 septembre 2019 ce qui est conforme aux articles 145 et 146 des règlements généraux du District et aux articles 186 et 187 des règlements de la FFF qui autorise le dépôt d'une réclamation dans les quarante-huit heures qui suivent le match. ✓ En conséquence, la commission d'appel des Litiges Administratifs et Sportifs, confirme la décision prise en première instance à savoir :

Match perdu par pénalité à RC VAUDRICOURT B score de 3 à 0. 0 point à AEP VERDREL, 0 point à RC VAUDRICOURT B et 80€ d'amende.

✓ Les droits d'appel sont à la charge du RC VAUDRICOURT.

✓ Les frais de déplacement de Monsieur DEJARDIN Bernard concernant ce dossier sont à la charge du RC VAUDRICOURT pour moitié.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission Régionale d'Appel conformément à l'article 152 des Règlements Généraux de la Ligue de Football des HAUTS-de-FRANCE.

Appel de BEAUMETZ SUD ARTOIS, d'une décision de la commission des litiges sportifs et administratifs concernant le match de Championnat Seniors D4 Groupe D : US ABLAIN / BEAUMETZ SUD ARTOIS du 6 octobre 2019, parue le 22 octobre 2019 sur le site Internet du District.

Décision : Après avis de la CDA, déclare la réserve technique recevable et donne match à rejouer à une date à fixer par la commission de gestion des compétitions seniors

✓ Sur la recevabilité de l'appel :

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs déclare l'appel conforme aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.

✓ Après audition de :

Monsieur LECLERCQ Patrick - Président de SUD ARTOIS BEAUMETZ.

Monsieur FOURNIER - Secrétaire de SUD ARTOIS BEAUMETZ.

Monsieur MARTINAGE Jérémy - capitaine de SUD ARTOIS BEAUMETZ.

Monsieur DARAGON Paul - arbitre assistant de SUD ARTOIS BEAUMETZ.

Monsieur VERSTUYFT - Educateur de SUD ARTOIS BEAUMETZ.

Monsieur CERER Jean-Pierre - Président de l'US ABLAIN.

Monsieur DERYM Simon - Capitaine de l'US ABLAIN.

Monsieur DEJARDIN Bernard - représentant la commission des Litiges Administratifs et Sportifs.

✓ Excuse par courriel en date du 7 novembre de Monsieur David SARRASIN – Arbitre de la rencontre.

> L'arbitre a pris une décision concernant un fait de jeu, celle-ci n'a pas été interprétée de la même manière par les deux équipes qui ont terminé le match sans incident.

> La décision n'ayant pas eu d'incidence sur le résultat.

> La commission d'appel des Litiges Administratifs et Sportifs **infirme la décision prise en première instance et rétablit le résultat acquis sur le terrain à savoir :**

**US ABLAIN 0 / SUD ARTOIS BEAUMETZ 1**

✓ Les droits d'appel sont à rembourser.

✓ **Les** frais de déplacement de Monsieur DEJARDIN Bernard concernant ce dossier sont à la charge du District pour moitié.

**La présente décision est susceptible d'appel devant la commission Régionale d'Appel conformément à l'article 152 des Règlements Généraux de la Ligue de Football des HAUTS-de-FRANCE.**

**Le Président de Séance**  
Daniel SION

**Le Secrétaire de Séance**  
Claude RAMET



## COMMISSION COUPES SENIORS

REUNION DU 5 NOVEMBRE 2019

**Présents** : Jean Marc BOUILLET – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMEPUS – Gérard COFFRE – Eric GOOSSENS – Daniel SION – André SOJKA –

Excusés : Micheline GOLAWSKI – Dominique GEENS –

## COUPES SENIORS

### ► Calendrier prévisionnel tour de coupe - jusqu'à la trêve

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

5ème tour le 17 novembre

Matchs Remis le 15 décembre

Coupe François PLATEAU

3ème tour le 15 décembre

Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ

2ème tour le 15 décembre

Coupe Lucas CICA

3ème tour le 15 décembre

### ► Homologation du tour du 27 octobre

Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN - 4ème tour

1 rencontre reportée du 13 octobre – jouée - RAS

Coupe Artois Challenge Yves St AUBIN - 5ème tour

6 rencontres programmées - 6 rencontres jouées - RAS

1er tour Coupe Didier DEMANDRILLE

2 rencontres reportées du 29 septembre – jouées - RAS

RESERVES :

Suite aux réserves portées par les clubs dans les différentes coupes, voir PV de la commission juridique.

### ► Elaboration des différents Tour des Coupes du 17 novembre à 14 heures 30 :

6ème tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN

18 rencontres programmées.

3ème tour Coupe Lucas CICA

14 rencontres programmées et 2 exempts.

## COUPES VETERANS

### ► Calendrier prévisionnel tour de coupe – jusqu'à la trêve

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

3ème tour le 16 et 17 novembre

4ème tour le 7 et 8 décembre

Matchs Remis le 15 décembre

Coupe ARTOIS à 7

2ème tour le 16 et 17 décembre

3ème tour le 7 et 8 décembre

Matchs Remis le 15 décembre

Coupe Léonce LOYEZ

1<sup>er</sup> tour le 16 et 17 novembre

2ème tour le 7 et 8 décembre

Matchs Remis le 15 décembre

### ► Homologation tour des coupes pour Vétérans à 11 et à 7

1er tour Coupe ARTOIS VETERANS challenge Jacques PENNINCK du 28 et 29 septembre

1 rencontre arrêtée - décision commission discipline match perdu aux deux équipes.

2ème tour Coupe ARTOIS VETERANS challenge Jacques PENNINCK du 12 et 13 octobre

19 rencontres programmées - 19 rencontres jouées - 1exempt - RAS

1er tour Coupe ARTOIS VETERANS à7 du 12 et 13 octobre

29 rencontres programmées - 24 rencontres jouées - 4 forfaits - 1 rencontre reportée - 1exempt - RAS

Amendes :

Forfait - 15 Euros.

AS BEAURAINS - AFCLL BETHUNE - USSM LOOS en GOHELLE - ES ROEUX.

RESERVES :

Suite aux réserves portées par les clubs dans les différentes coupes, voir PV de la commission juridique.

► **Elaboration des différents tours des Coupes pour Vétérans à 11 et à7 du 16 et 17 décembre**

3ème tour Coupe ARTOIS VETERANS challenge Jacques PENNINCK

10 rencontres programmées.

1er tour Coupe Léonce LOYEZ

27 rencontres programmées.

2ème tour Coupe ARTOIS VETERANS à7

15 rencontres programmées - 1 rencontre reportée du 13 octobre

## COUPES FUTSAL

► **Calendrier prévisionnel tour de coupe :**

Coupe ARTOIS FUTSAL

Compte tenu des équipes encore qualifiées en coupe de France et en coupe de la Ligue Futsal la commission des coupes reporte le 2ème tour de la coupe d'Artois Futsal courant janvier 2020.

Coupe Alain VERDURE

Compte tenu des équipes encore qualifiées en coupe de France, en coupe de la Ligue Futsal et en coupe d'Artois Futsal la commission des coupes reporte le 1er tour de la coupe d'Artois Futsal courant janvier 2020.

## COUPES FEMININES

Pour Mémoire

1er tour Coupe Artois féminines - challenge Evelyne BAUDUIN le 10 novembre

5 rencontres programmées - 3 exempts.

► **Homologation 1er Tour Coupe Féminines à 7 du 13 octobre**

8 rencontres programmées - 8 rencontres jouées - 8 exempts - RAS

► **Tour d'Ajustement Coupe Féminines à 7 du 10 novembre**

Pour Mémoire

Le tour d'ajustement est paru sur le site le jeudi 31 octobre 2019.

► Un tour de table clôture cette réunion.

**Le secrétaire de la commission**

**Daniel SION**



## COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

**FC AVION REPUBLIQUE** nous informe, qu'à compte de ce jour, toutes ses rencontres se dérouleront au STADE POUWER.

**Le Secrétaire Général :**  
**Richard RATAJCZAK.**



## CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET

**Le 23 NOVEMBRE 2019 à BEUVRY de 8 heures 30 à 12 heures 30**

### OBJECTIFS :

Cette formation organisée par **l'IR2F et le District Artois** est ouverte **aux dirigeants licenciés** dans un club, notamment les acteurs de la mise en œuvre du

**Projet club** = projet associatif, projet sportif, projet éducatif .

Cette formation en ARTOIS sera organisée **à BEUVRY le samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30 à BEUVRY « Maison pour tous, 577 Rue Léon Gallot - 62660 Beuvry.**

- › Concevoir un projet en groupe.
- › Présenter le projet, en interne, en externe.
- › Analyser l'avancement et la réussite de son projet
- › Capitaliser sur les bonnes pratiques.

### LIEU ET DATE :

**BEUVRY 62660 : « Maison pour tous », 577 Rue Léon Gallot - Samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

### PROGRAMME SUCCINCT :

- » Concevoir un projet
- » Etablir un diagnostic
- » Formaliser un projet
- » Communiquer sur son projet
- » Evaluer et ajuster son projet
- » Bilan du projet

### PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- » Dirigeants bénévoles
- » Présidents
- » Membres du bureau



### COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

**Choisir votre formation.** Lisez attentivement les objectifs, si vous voulez vous inscrire

Ou inscrire vos licenciés **Cliquer sur**

### **Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants**

Vous arrivez sur le **site de la ligue**, puis **cliquez sur Calendriers de formation des Dirigeants/Dirigeantes 2019/2020.**

Vous arrivez sur le tableau avec **toutes les formations « dirigeants »** proposées sur le territoire de la **Ligue des Hauts de France**, choisir la formation qui vous intéresse.

**Cliquez sur, le bulletin d'inscription** à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer à **carfaux@lfhf.fff.fr** avant la **date limite d'inscription notée.**

Le Président de la Commission :  
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :  
Eric GOOSSENS.



## COMMISSION DES CALENDRIERS VETERANS

AS CAUCHY joue ses matchs **VETERANS A 7 – GROUPE H** à **16 heures.**

Le Président de la Commission :  
Gérard DEBONNE.



## COMMISSION des CALENDRIERS FEMININS

### REMISE de MATCHS

#### **FEMININES D1 :**

AAE Aix / ES Eleu – **Remis au 11 janvier à 18 heures**

US Noyelles sous Lens / ES Vendin - **Remis au 24 novembre à 11 heures**

#### **FEMININES A 7 – GROUPE A :**

UC Divion / US Saint Pol – **Remis au 22 décembre à 10 heures**

ESD Isbergues / UC Divion – **Remis au 12 janvier à 10 heures**

UC Divion / ES Laventie – **Remis au 19 janvier à 10 heures**

### FEMININES A 7 – GROUPE B :

US Saint Pol / AJ Ruitz – Remis au 11 janvier à 17 heures 30

FC Bouvigny / RC Chocques – Remis au 22 décembre à 10 heures

AJ Ruitz / AS Bonnières – Remis au 22 décembre à 10 heures

### FEMININES A 7 – GROUPE C :

ES Bois Bernard / FC Bouvigny – Remis au 15 décembre à 10 heures

### U13 FEMININES – GROUPE B :

UC Divion / ASSB Oignies – Remis au 11 janvier à 13 heures 45

FC Bouvigny / AS BBV – Remis au 11 janvier à 10 heures

US Noyelles sous Lens / UC Divion – Remis au 14 décembre à 14 heures

### La Présidente de la Commission :

**Evelyne BAUDUIN.**



## COMMISSION DES CALENDRIERS SENIORS

En raison d'un tour de coupe d'Artois le 17 novembre, les rencontres de championnat suivantes sont reportées à une date ultérieure

### D2 – GROUPE B

USA Liévin – FC Auchel

USO Meurchin – USO Drocourt

US Monchy au Bois – US Saint Pol (b)

AAE Evin – AS Beaurains

ES Saint Laurent – FC Tilloy

US Croisilles – ES Ste Catherine

### D3 – GROUPE A

AS Sailly – Olympique Burbure

### D3 – GROUPE B

AS Brebières – Olympique Hénin

### D3 – GROUPE C

AS Lens – US Ruch Carvin

### D4 – GROUPE A

US Hesdigneul – ESD Isbergues (b)

FC Lillers – US Annezin

### D4 – GROUPE B

RC Sains – US Chts Avion

#### D4 – GROUPE C

ES Bois Bernard – AOSC Sallaumines

#### D4 – GROUPE D

RC Avesnes – Vis Valsensée

#### D5 – GROUPE C

RC Locon – AS Sailly (b)

#### D5 – GROUPE D

Stade Hénin – AS Brebières (b)

#### D5 – GROUPE E

FC Bouvigny (b) – Olympique Arras  
FC Dainville – US Heuchin

#### D6 – GROUPE A

FC Thélus – AFC Libercourt  
FC Estevelles – US Izel

#### D6 – GROUPE B

OC Cojeul (b) – ES Agny

#### D6 – GROUPE C

ES Allouagne (b) – ES Haillicourt  
RC Vaudricourt – OS Annequin (c)

#### D7 – GROUPE E

ES Ficheux – ES Saulty (b)

#### D7 – GROUPE F

AS Quiéry (b) – Hénin Kennedy

**Le Président de la Commission :**

**Richard RATAJCZAK.**



## FORMATION DES TRESORIERES DE CLUBS – 1<sup>ER</sup> NIVEAU

**Le 7 DECEMBRE 2019 au SIEGE du DISTRICT de 8 heures 30 à 12 heures 30**

**Participez** à la deuxième formation de vos trésoriers ou trésorier adjoint proposée sur le territoire du District dans le cadre du parcours fédéral de formation des dirigeants (PFFD), bien sûr cette formation est tout à fait adaptée à tous les dirigeants de votre club.

### OBJECTIFS :

Cette formation organisée par **l'IR2F et le District Artois** est ouverte aux dirigeants licenciés, notamment ceux souhaitant s'investir dans la gestion financière, les dirigeants et trésoriers en place, ainsi que les nouveaux trésoriers.

- > Comprendre le rôle d'un trésorier.
- > Assimiler les enjeux de la comptabilité.
- > Savoir reconnaître les documents comptables.
- > Gérer au quotidien la trésorerie de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.

### LIEU ET DATES :

District Artois, chemin des manufactures 62800 Liévin - **Samedi 7 décembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

### ANIMATEUR :

**Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.  
**Serge HERMAN**, Expert-comptable

### PROGRAMME SUCCINCT :

Afin d'être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative = ETRE TRESORIER D'UN CLUB DE FOOTBALL

- > Comprendre son rôle et ses missions...
- > Découvrir les bases de la comptabilité d'un club.
- > S'organiser efficacement au quotidien.
- > Mettre en place et suivre un budget.
- > Mettre en place et suivre un plan de trésorerie

### PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- > Dirigeants bénévoles de clubs
- > Trésoriers, Trésoriers adjoints

### COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

Choisir cette formation : « **S'approprier les clés de la gestion financière** » au siège du District Artois.

Lisez attentivement les objectifs.

Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer **sur le bulletin d'inscription, le remplir** par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer à **[carfaux@lfhf.fff.fr](mailto:carfaux@lfhf.fff.fr)** avant **le 27 novembre 2019**

Le Président de la Commission :  
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :  
Eric GOOSSENS.



## RAPPEL CONSIGNES CRITERIUM U13 D1

Suite à des contrôles spontanés effectués lors de rencontres de critérium U13 D1 par les membres de la commission foot animation, il a été constaté que les règles obligatoires prévues par la FFF et retranscrites dans l'article 9 de l'annexe 7.5 des règlements généraux du District Artois de football à savoir :

- Arbitrage à la touche effectuée par les joueurs remplaçants.
- Mise en place de la pause coaching.
- Participation de tous les joueurs pour au moins 50% du temps de jeu.

ne sont pas toujours respectées par certains clubs.

A noter que ces consignes sont rappelées régulièrement.

Nous rappelons que les clubs ne respectant pas ces règles s'exposent à une interdiction d'accession en U14 Ligue pour la saison prochaine.

Le Président de la Commission :  
Alain DELHAYE



## TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE

SEMAINE du 11 NOVEMBRE au 17 NOVEMBRE

11 novembre

FC LILLERS

U11